

FICHE DE POSTE CHIRURGIEN ORTHOPEDIQUE

I - INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom et raison sociale de l'établissement : Centre hospitalier Alès-Cévennes (CHAC)

Adresse complète : 811 avenue du Dr Jean Goubert, 30100 ALES

Adresse site internet : www.ch-ales.fr

Type d'établissement : établissement de santé public

Personnels présents au sein de l'établissement :

Effectif global au 01/01/2026 : 1 985 ETPR dont :

- personnels médicaux (tous statuts confondus) : 220 ETPR
- personnels non médicaux : 1 765 ETPR

Localisation : Centre Hospitalier Alès-Cévennes (30)

Idéalement situé entre mer et montagne, le Centre Hospitalier d'Alès propose une offre médico-chirurgicale diversifiée et un plateau technique complet et moderne (Sénologie, IRM, Scanner, Laboratoire, explorations...).

Principales activités : chirurgies variées (digestive et viscérale, orthopédique et traumatologique, rachis, urologique, gynécologique et mammaire, endoscopies digestives), cancérologie, cardiologie, pédiatrie/néonatalogie, services de médecine et de gériatrie, 346 lits et places d'EHPAD-USLD, psychiatrie adulte et infanto-juvénile, SMR neurologique, cardiologique, locomoteur et gériatrique.

Bloc opératoire (6 salles + 2 salles d'endoscopies), bloc obstétrical

Services critiques : Urgences (50 000 passages par an), SMUR, réanimation, USC, USIC

Maternité de niveau 2 avec environ 1000 accouchements par an

Participation aux astreintes

Description du poste :

Partie de la chirurgie qui traite les déformations des os, des articulations, des muscles et des tendons et répare ceux qui sont abîmés au cours d'un accident (traumatisme). La chirurgie orthopédique et traumatologique pratique notamment la :

- chirurgie restauratrice osseuse, articulaire, ligamentaire et musculo-tendineuse lors des traumatismes ou à la suite de maladies de l'appareil locomoteur.
- chirurgie prothétique de la hanche, du genou et autres articulations.
- chirurgie arthroscopique (vidéo-assistée) en particulier du genou.
- chirurgie réparatrice des fractures ostéo-articulaires.

Les praticiens à temps plein disposent de 25 jours de congés annuels et de 19 jours de RTT.

Equipe composée de 2 médecins titulaires et 2 PADHUE